

L'atelier « Gestion rigoureuse et transparente des financements » est une série de trois formations sur le Renforcement de capacités en recherche de financement que le ROFAF a initié dans le cadre de son Programme « Ressources pour les Femmes » qui est exécuté au Bénin, au Mali, au Niger, au Sénégal, en RDC et au Togo à l'intention des organisations des droits des femmes membres et non membres du ROFAF.

Les objectifs spécifiques de la formation sont :

- Apprendre aux responsables, l'importance d'une gestion saine des financements reçus, le suivi budgétaire, la tenue régulière d'une comptabilité et l'audit de leurs comptes.
- Apprendre aux responsables clés des notions de base sur la gestion comptable des organisations et associations.
- Outiller les responsables sur comment élaborer un budget, un rapport financier et les états financiers.

### **Atelier du ROFAF sur « Gestion rigoureuse et transparente des financements » au Niger**

Du 12 au 14 mars 2013 a eu lieu dans les locaux de la salle de conférence de Homeland hôtel à Niamey le dernier atelier d'une série de trois formations intitulé « Gestion rigoureuse et transparente des financements ».

Cet événement a été réalisé dans le cadre du Programme *Ressources pour les femmes* que le ROFAF exécute au Bénin, au Mali, au Niger, en RDC, au Sénégal et au Togo à l'intention des femmes leaders des organisations des droits des femmes et financé par OXFAM Novib. Le but est de renforcer les compétences d'une vingtaine de participantes pour gérer les fonds et les subventions des bailleurs avec rigueur et transparence.

Les participantes ont exprimé avoir acquis l'expertise indispensable pour gérer les

financements avec rigueur. Le partage d'expériences, les sessions théoriques sur les procédures de gestion et les exercices d'application ont été d'une grande utilité au cours de cet atelier. Parmi les sujets abordés la comptabilité d'engagement et la trésorerie, ainsi que l'élaboration des rapports financiers ont été de grand intérêt pour les participantes. Par la suite, ces savoirs permettront aux participantes de mettre en pratique des stratégies de gestion transparente et rigoureuse des financements au sein de leurs structures, pour ainsi augmenter et assurer leur crédibilité auprès des bailleurs. Rappelons que dans le cadre de ce programme deux ateliers de renforcement de capacité sur « **Montage de projets et négociations de financements** » et « **L'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et des nouveaux médias appliquées à la recherche de financement** » ont eu lieu dans ces mêmes pays.

A l'issue de cet atelier et afin d'encourager les participant-e-s à appliquer les connaissances reçues lors de la formation, dans le travail de leur organisations, le ROFAF lancera un programme de petites subventions pour soutenir de microprojets montés par les participant-e-s. Ainsi, afin de les accompagner dans le processus de mise en application (mise en œuvre ? de l'application) des enseignements reçus, le ROFAF mettra en place en collaboration avec les GIN/PDSS et le ROTAB un comité de relecture des projets qui fournira aux participant-e-s des feedback constructives sur les projets/programmes pour en améliorer la qualité. En somme, le ROFAF considère que la gestion rigoureuse et transparente des financements est une condition préalable à l'essor et à la pérennité des organisations féminines.

## **Rapport de la cérémonie d'ouverture de l'atelier du ROFAF sur "Gestion rigoureuse et transparente des financements" au Bénin**

Le ROFAF, dans le cadre de son programme Ressources pour les Femmes, organise la troisième série de formation sur le thème « Gestion rigoureuse et transparente des financements ». C'est la salle de conférence de l'INFOSEC de Cotonou qui a abrité la cérémonie d'ouverture le 18 mars 2013 à 8h 30 mn (GMT)

Sous la présidence de la Représentante de la Présidente de l'Institut National de la Promotion de la Femme (INPF), la cérémonie d'ouverture a débuté par les mots de bienvenue de Madame Bayi ADEKAMBI Représentante du ROFAF. Dans la première partie de son allocution, elle a

souhaité une chaleureuse bienvenue aux invités et aux participantes et a profité pour présenter les objectifs visés par l'atelier. Elle a incité les ONG à structurer et rationaliser les procédures de gestion financière et opérationnelle pour conserver les financements et maintenir la confiance des donateurs.

Son intervention a été suivie des allocutions de Mesdames Olga DAGUIA, Présidente de l'ONG Aide à la Mère et à l'Enfance Malheureuse (AMEM), Amélie AKINSHOLA, Présidente de l'ONG RESCUE AND HOPE et Monsieur Florent MAROYA, Représentant de la Directrice Départementale en charge de la Famille de l'Atlantique et du Littoral. Pour clore la cérémonie, ce fut au tour de Madame Agnès ALI, Représentante de la Présidente de l'INPF de présenter son discours. Elle a estimé que la gestion transparente est capitale pour la pérennisation des Organisations et Associations. Souhaitant des débats fructueux aux participantes, elle a déclaré ouvert l'atelier, mettant ainsi fin à la cérémonie d'ouverture.

### **Rapport de la cérémonie d'ouverture de l'atelier du ROFAF sur "Gestion rigoureuse et transparente des financements" au Mali**

Du 27 au 29 mars 2013 a eu lieu dans les locaux de la salle de conférence de l'hôtel Columbus à Bamako le dernier atelier d'une série de trois formations intitulé « Gestion rigoureuse et transparente des financements ». Cet événement a été réalisé dans le cadre du Programme *Ressources pour les femmes*

que le ROFAF exécute au Bénin, au Mali, au Niger, en RDC, au Sénégal et au Togo à l'intention des femmes leaders des organisations des droits des femmes et financé par OXFAM Novib. Le but est de renforcer les compétences d'une vingtaine de participantes pour gérer les fonds et les subventions des bailleurs avec rigueur et transparence.

La cérémonie d'ouverture a débuté par les mots de bienvenue de Madame Massan d'ALMEIDA, Directrice Exécutive du ROFAF. Dans la première partie de son allocution, elle a souhaité une chaleureuse bienvenue aux invités et aux participantes et a profité pour présenter les objectifs visés par l'atelier. Elle a incité les ONG à structurer et rationaliser les procédures de gestion financière et opérationnelle pour conserver les financements et maintenir la confiance des donateurs. Son intervention a été suivie des allocutions de Madame Nansa KONATE, Présidente de l'ONG COFEM et pour clore la cérémonie, ce fut au tour de madame la Ministre de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant de présenter son discours. Elle a estimé que la gestion transparente est capitale pour la pérennisation des Organisations et Associations. Souhaitant des débats fructueux aux participantes, elle a déclaré ouvert l'atelier, mettant ainsi fin à la cérémonie d'ouverture.

Les participantes ont exprimé avoir acquis l'expertise indispensable pour gérer les financements avec rigueur. Le partage d'expériences, les sessions théoriques sur les procédures de gestion et les exercices d'application ont été d'une grande utilité au cours de cet atelier. Parmi les sujets abordés la comptabilité d'engagement et la trésorerie, ainsi que l'élaboration des rapports financiers ont été de grand intérêt pour les participantes. Par la suite, ces savoirs permettront aux participantes de mettre en pratique des stratégies de gestion transparente et rigoureuse des financements au sein de leurs structures, pour ainsi augmenter et assurer leur crédibilité auprès des bailleurs.

A l'issue de cet atelier et afin d'encourager les participant-e-s à appliquer les connaissances reçues lors de la formation, dans le travail de leur organisations, le ROFAF lancera un programme de petites subventions pour soutenir de microprojets montés par les participant-e-s. Ainsi, afin de les accompagner dans le processus de mise en application des enseignements reçus, le ROFAF mettra en place en collaboration avec le COFEM un comité de relecture des projets qui fournira aux participant-e-s des feedback constructives sur les projets/programmes pour en améliorer la qualité. En somme, le ROFAF considère que la gestion rigoureuse et transparente des financements est une condition préalable à l'essor et à la pérennité des organisations féminines.